

Sommaire des décisions du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016

Les établissements suivants ont demandé la tenue d'une audience devant le conseil de le Tribunal d'appel en matière de permis parce que leur permis a été suspendu pendant 14 jours ou plus ou révoqué pour des questions de conformité. La durée des sanctions imposées pour des infractions similaires peut varier en fonction de chaque cas. Pour des détails sur le Tribunal, veuillez vous rendre à www.lat.gov.on.ca

Établissement	Infraction	Sanction
Boston Pizza, Oshawa	Alcool vendu à une personne qui semble ivre; autorisé l'ivresse	55 jours

Autres suspensions ou révocations

Suspensions pendant 14 jours ou plus ou révocations pour lesquelles le titulaire de permis n'a pas demandé la tenue d'une audience.

Établissement	Infraction	Sanction
Patricia Inn Bar (The), Dryden	Alcool vendu à une personne qui semble ivre; autorisé l'ivresse, ainsi qu'une conduite querelleuse, violente et désordonnée	45 jours
SVG Bar & Grill, Toronto	Autorisé l'ivresse; présence de stupéfiants permise dans l'établissement; dépassé la capacité de l'établissement; non-conformité à <i>la Loi sur la prévention et la protection contre l'incendie</i> ; défaut d'afficher un permis bien en evidence	21 jours
Westwood Place Burgers, Restaurant, Toronto	Empêché une inspection	16 jours